

FICHE

ESPACES VERTS



CLIMAT PRATIC
L'outil de votre politique climat énergie



SOMMAIRE

- **UTILISER DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
ET ORGANISER UNE GESTION DIFFERENCIÉE DES ESPACES VERTS**

Ligne 1 tableur / page 4

UTILISER DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET ORGANISER UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Le végétal a une vraie place dans le processus de lutte contre les dérèglements climatiques, tant préventivement que pour l'adaptation aux aléas météorologiques. La gestion et l'entretien des espaces verts génèrent des consommations d'énergie, notamment via les engins des services techniques. Il est relativement aisé de diminuer cette consommation en optimisant les trajets et limitant l'utilisation d'appareils à l'efficacité et à l'utilité discutables (souffleur à feuilles...).

Cependant, comme pour l'agriculture, ce sont les engrais et les produits phytosanitaires qui sont responsables de la majeure partie des émissions de GES. La France est aujourd'hui le premier consommateur de produits phytosanitaires en Europe et le troisième consommateur mondial. 6 à 10 % de la consommation totale française concerne les usages non agricoles.

En outre, en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques, la place du végétal en ville est très importante car les plantes, par l'évaporation, humidifient et refroidissent l'air, luttant ainsi contre les microclimats engendrés par la densité urbaine, (Cf. Fiche « Risques », Actions 1 et 4). Enfin, le choix des espèces plantées permettra d'opter pour des plantes plus adaptées au milieu, et de réduire les consommations d'eau (Cf. Fiche « Risques », Action 3).

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée consiste à créer un espace adapté à son milieu (sol, climat, environnement urbain...). C'est une technique de gestion qui vise à limiter l'entretien et les traitements phytosanitaires et favorise le développement d'une diversité faunistique et floristique. Toutefois, elle intègre également les préoccupations d'entretien et de paysage urbain afin d'ajuster au mieux les techniques utilisées aux contraintes imposées par la sécurité, l'usage et le point de vue esthétique des riverains.



OUTILS ET RÉFÉRENCES

« Guide de gestion différenciée » à l'usage des collectivités, Natureparif et ANVL

<http://www.natureparif.fr/fr/publications/41-publications/216-guide-de-gestion-differenciee>

Autre site Internet sur la gestion différenciée : www.gestiondifferenciee.org

Démarrer

D

Organisez des sessions de sensibilisation / formation en interne sur la gestion différenciée des espaces verts et aux pratiques alternatives aux produits phytosanitaires

nitaires nécessitent une modification des pratiques dans le temps. Il est donc nécessaire de former le personnel, agents municipaux et responsables techniques, à de nouvelles pratiques.

Par ailleurs, les élus, dont la responsabilité est engagée en cas de pollution ou d'impact sanitaire suite à l'application de pesticides, doivent également être informés sur les risques et les techniques alternatives.

Explication de l'action

La gestion différenciée des espaces verts et l'abandon progressif des produits phytosa-

Éléments de méthode

Vous pouvez par exemple faire appel à une association compétente en la matière.

EXEMPLES

Les agents du service des espaces verts de la commune de Brebières (62 – 5 000 habitants) ont suivi une formation sur la gestion différenciée réalisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'association Nord Nature Chico Mendes qui a constitué l'élément déclencheur pour le lancement d'une politique de gestion différenciée des espaces verts. http://gestiondifferenciee.org/IMG/pdf/fiche_exp_brebières.pdf

INDICATEURS

Nombre de personnes formées à la gestion différenciée

Consolider

C

Expérimentez ces pratiques sur un ou plusieurs espaces verts

Explication de l'action

Afin de commencer en douceur ce changement de pratique, faites une expérimentation sur un ou plusieurs sites. Le site pilote permet à chacun (habitants, jardiniers) d'amorcer progressivement les changements.

Éléments de méthode

Cela peut être simplement une petite parcelle engazonnée que l'on transforme en prairie, un massif que l'on sème de fleurs sauvages, un grand parc urbain...

La communication est une étape essentielle qui doit intervenir dès les premières interventions visibles. Ne laissez pas les habitants, les jardiniers, les élus dans l'incompréhension, et expliquez votre démarche.

Les outils de communication sont nombreux et peuvent être très simples et peu coûteux :

- un panneau sur le site,
- un article dans le bulletin municipal,
- une exposition dans le hall de la mairie...

Les occasions sont nombreuses et les événements multiples autour de l'environnement permettent de relayer les bons messages

après de la population : la semaine du développement durable, la semaine sans pesticide, la fête de la nature, la fête des jardins...

EXEMPLES

La commune de Grande Synthe (59 – 22 500 hab.) a mis en place un plan de désherbage « test » sur un quartier. Plusieurs changements de pratiques ont été apportés, comme par exemple :

- > une forte diminution des désherbants sélectifs des massifs, remplacés par le paillage
 - > en fongicides, seules la bouillie bordelaise ou l'huile végétale sont utilisées
 - > en insecticides, les agents n'utilisent que des produits homologués biologiques, de manière raisonnée
- http://gestiondifferenciee.org/IMG/pdf/fiche_exp_grand_synthe.pdf

OUTILS ET RÉFÉRENCES

Rubrique « espace ressource » du site Internet de la Mission Gestion Différenciée Nord-Pas de Calais <http://gestiondifferenciee.org/spip.php?rubrique4>

INDICATEURS

Nombre de sites pilotes

Décoller

B

Généralisez la gestion différenciée et les pratiques alternatives aux produits phytosanitaires

Explication de l'action

Mettez en place un plan de gestion différenciée sur l'ensemble des espaces végétalisés afin de généraliser la gestion différenciée et les pratiques alternatives aux produits phytosanitaires.

Éléments de méthode

On retrouvera dans ce plan de gestion différenciée les parties suivantes :

1. Un état initial

Cette étape est primordiale car elle vous permettra de prendre le temps de réfléchir à l'identité de votre territoire mais également de faire l'état des lieux de vos moyens actuels et futurs, des volontés et envies de chacun.



- Quels sont les atouts du territoire ? Ses faiblesses ? Ses potentialités ?
- Quels sont mes moyens matériels, humains ?
- Quelles sont mes envies et celles de mon entourage ?

2. Des objectifs

Les objectifs sont liés au bilan tiré de l'état initial. L'objectif global de la gestion différenciée est de favoriser la biodiversité tout en respectant les contraintes liées à la présence de l'homme.

- Quels sont les points positifs que je souhaite préserver ?
- Quels sont les points négatifs que je souhaite supprimer ?
- Quelles sont les potentialités que je souhaite développer ?

3. Un plan d'actions

Les objectifs étant fixés, il faut maintenant se poser la question des actions à mettre en œuvre pour les atteindre : quel aménagement et/ou quel entretien ? Pour quel site ? Il est très important d'organiser ces actions selon un zonage et de les planifier pour optimiser la gestion et l'entretien des espaces. Certaines collectivités (Rennes, Jarrie) utilisent un code qualité. On attribue à chaque zone de la commune une classe d'entretien correspondant à l'objectif que l'on s'est fixé. La commune de Jarrie (38) a établi 4 classes allant de la zone de prestige avec un entretien intensif à la zone naturelle avec une à 3 fauches par an.

Pour plus de détails, consultez le guide téléchargeable dans la rubrique « Le guide technique de la gestion raisonnable des espaces communaux 2010 », association Gentiana, ville de Jarrie avec l'aide du conseil général de l'Isère :

<http://www.gestionraisonnable.fr/>

4 Suivi / Observation

Le plan de gestion est d'autant plus important qu'il vous permet de fixer à un instant "t" les actions à mener en fonction des objectifs choisis. Ce document devient votre référence et vous permet de suivre et d'évaluer les actions menées et de les faire évoluer en cas de besoin.

En observant et en suivant vos sites, vous allez peut-être vous apercevoir que les actions mises en place ne permettent pas de remplir vos objectifs. Il sera alors temps de les ajuster.

Exemple : Vous avez décidé sur un espace de remplacer la tonte mensuelle par une seule fauche par an. A l'usage il s'avère que les habitants du quartier avaient l'habitude de franchir cet espace pour atteindre une rue adjacente... Suite à cette observation, vous maintenez le fauchage mais créez un chemin tondu régulièrement pour faciliter la circulation dans la prairie.

Enfin, l'un des objectifs de la gestion différenciée, en plus de la réduction des émissions de GES, est la préservation et même l'enrichissement de la biodiversité. Il est donc important de pouvoir suivre l'évolution de la faune et de la flore, ce qui nécessite des compétences précises. Il sera généralement indispensable de former le personnel afin qu'il soit à même de repérer les évolutions principales des habitats (apparition de nouvelles espèces, modification notable de la composition floristique,...). Pour les suivis plus précis, si vous ne disposez pas en interne des compétences requises, vous pouvez faire appel à une association locale ou missionner un bureau d'études pour des inventaires réguliers.



EXEMPLES

A Nanterre, 286 espaces verts sont entretenus par éco-jardinage : plantations de prairies fleuries, arrosage raisonnable, limitation des produits phytosanitaires, diversification du nombre d'espèces plantées, végétalisation des pieds d'arbres, installation des ruches... Et dans les crèches, les écoles et les centres de loisirs, les légumes ont poussé ! <http://www.nanterre.fr/Developpements/Environnement/Nature+++Biodiversite/la+biodiversite/Laissons+pousser.htm>



INDICATEURS

Taux de réduction de l'utilisation
 > d'engrais chimiques
 > d'herbicides
 > d'insecticides
 > de fongicides
 Teq CO₂ évitées
 Augmentation de la biodiversité.

Sensibilisez les habitants à la gestion différenciée et aux pratiques alternatives aux produits phytosanitaires

Explication de l'action

Les jardins particuliers sont de forts consommateurs d'engrais et produits phytosanitaires. Afin d'élargir le champ de votre action au-delà des espaces végétalisés que vous gérez, organisez des actions de sensibilisation des habitants à la gestion différenciée et aux pratiques alternatives aux produits phytosanitaires.

Éléments de méthode

La mise en pratique de la gestion différenciée sur les espaces publics végétalisés vous aura permis d'acquérir de nouvelles compétences, qui peuvent être valorisées à travers des actions de sensibilisation des habitants. Vous pouvez par exemple :

- publier un article dans le bulletin municipal
- monter une exposition dans le hall de la mairie
- distribuer gratuitement des graines de plantes sauvages à planter
- organiser, par exemple à l'occasion de la fête de la nature ou de la semaine du développement durable, des ateliers de sensibilisation à la gestion différenciée, animés par les agents des espaces verts
- organiser, en partenariat avec les magasins de jardinage, des journées d'information sur les produits naturels et écologiques...



EXEMPLES

En 2011, la ville de Nanterre s'est portée candidate pour renouveler l'initiative « Laissons pousser », proposée par les associations Laissons-pousser et Natureparif : 1 000 sachets de graines pour balcons et jardinières et 1 200 sachets de graines pour pleine terre seront distribués gratuitement lors de permanences dans des lieux publics. Des jardiniers municipaux seront présents sur ces différents lieux pour répondre à toutes les questions sur le jardinage et la biodiversité.

En plantant ces fleurs et graminées, les participants permettent à la nature de reprendre sa place en ville en créant un refuge pour fleurs et insectes sauvages.

L'objectif est de planter 2 000 m² de prairies naturelles et locales en ville, soit 200 m² par quartier. A planter dans son jardin ou sur son balcon, 17 espèces de graines sont réunies dans un sachet pour favoriser la biodiversité en ville. Pour les habitants qui n'ont pas d'espace pour planter, la ville met à disposition 700 m² de parcelles dans divers sites. <http://www.nanterre.fr/Developpements/Environnement/Nature+++Biodiversité/la+biodiversité/Laissons+pousser.htm>

La ville de Grande Synthe a développé, avec les comités de quartiers, une opération permettant aux habitants de fleurir les bas d'immeuble. Les fleurs sont données par la commune et chaque habitant est libre de réaliser les compositions qu'il souhaite.

Le Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse et la communauté d'agglomération de St Quentin en Yvelines ont créé un « guide éco-jardin » pour que les jardiniers amateurs adoptent les bons gestes. http://www.maisondelenvironnement.agglo-sqy.fr/fileadmin/environnement/MEDIA/Actualites/2010_06/guide%20eco-jardin.pdf



INDICATEURS

Nombre de personnes sensibilisées
Augmentation de la biodiversité

